

Lits d'hôpital

Le nombre de lits d'hôpital fournit une indication sur les ressources disponibles pour l'offre de services aux patients hospitalisés. La présente section fournit des données sur le nombre de lits d'hôpital de façon globale et pour différents types de soins (curatifs, psychiatriques, de longue durée et autres fonctions). Elle fournit également un indicateur du taux d'occupation des lits affectés aux soins curatifs.

Parmi les pays de l'OCDE, c'est au Japon et en Corée que le nombre de lits d'hôpital par habitant est le plus élevé avec au moins 11 lits pour 1 000 habitants en 2013 (graphique 6.7). Dans ces deux pays, il existe des « admissions sociales » à l'hôpital, ce qui signifie qu'une proportion importante de lits est affectée aux soins de longue durée. Le nombre de lits d'hôpital est également très supérieur à la moyenne de l'OCDE dans la Fédération de Russie, en Allemagne et en Autriche. À l'opposé, certains grands pays partenaires d'Asie (Inde et Indonésie) ont très peu de lits d'hôpital en comparaison à la moyenne de l'OCDE. C'est aussi le cas pour les pays d'Amérique latine (Colombie, Mexique, Chili et Brésil).

Le nombre de lits d'hôpital par habitant a diminué au cours des dix dernières années dans la plupart des pays de l'OCDE, passant en moyenne de 5.5 pour 1 000 habitants en 2000 à 4.8 en 2013. Cette diminution résulte en partie des progrès des technologies médicales qui ont permis d'évoluer vers la chirurgie ambulatoire et ont réduit la nécessité de l'hospitalisation. Dans de nombreux pays d'Europe, la crise financière et économique qui a débuté en 2008 a aussi apporté une impulsion supplémentaire à la diminution de la capacité des hôpitaux dans le cadre des mesures de réduction des dépenses publiques de santé. Seules la Corée et la Turquie ont vu leur nombre de lits d'hôpital par habitant augmenter depuis 2000.

En moyenne dans les pays de l'OCDE, plus de deux tiers (69 %) des lits d'hôpital sont affectés aux soins curatifs (graphique 6.8). Le reste des lits est affecté aux soins psychiatriques (14 %), aux soins de longue durée (13 %) et à d'autres types de soins (4 %). Dans certains pays, la proportion des lits affectés aux soins psychiatriques et aux soins de longue durée est toutefois bien supérieure à cette moyenne. En Corée, 35 % des lits d'hôpital sont affectés aux soins de longue durée. En Finlande, cette part est aussi relativement élevée (27 %) du fait que les collectivités locales utilisent des lits dans des « centres de soins » (en fait définis comme des hôpitaux) pour certains soins de longue durée normalement dispensés en institution. En Belgique et en Norvège, environ 30 % des lits d'hôpital sont alloués aux soins psychiatriques.

Dans un certain nombre de pays, la réduction du nombre de lits d'hôpital s'est accompagnée d'une augmentation de leur taux d'occupation. En 2013, le taux d'occupation des lits de

soins curatifs s'établissait à 77 % en moyenne dans les pays de l'OCDE, légèrement au-dessus du niveau de 2000 (graphique 6.9). Israël et l'Irlande enregistraient le taux le plus élevé avec approximativement 94 %, suivis par la Norvège et le Canada à environ 90 %. Au Royaume-Uni, en Belgique et en France, le taux d'occupation des lits est resté assez stable durant cette période.

Définition et comparabilité

On entend par lits d'hôpital tous les lits régulièrement ouverts et dotés en personnel qui sont immédiatement disponibles. Ces lits comprennent ceux dans les hôpitaux généraux, les hôpitaux psychiatriques et autres hôpitaux spécialisés mais ils ne prennent pas en compte les lits dans les établissements de soins de longue durée (OCDE, 2015).

Les lits de soins curatifs sont des lits accueillant des patients lorsque l'intention principale est de réaliser une ou plusieurs des tâches suivantes : aider les femmes qui accouchent (obstétrique), soigner des maladies (hors maladies mentales) ou traiter des blessures, effectuer des actes chirurgicaux, thérapeutiques ou diagnostiques.

Les lits de soins psychiatriques sont des lits accueillant des patients qui souffrent de problèmes de santé mentale. Cela inclut les lits des services psychiatriques des hôpitaux généraux et tous les lits des hôpitaux psychiatriques.

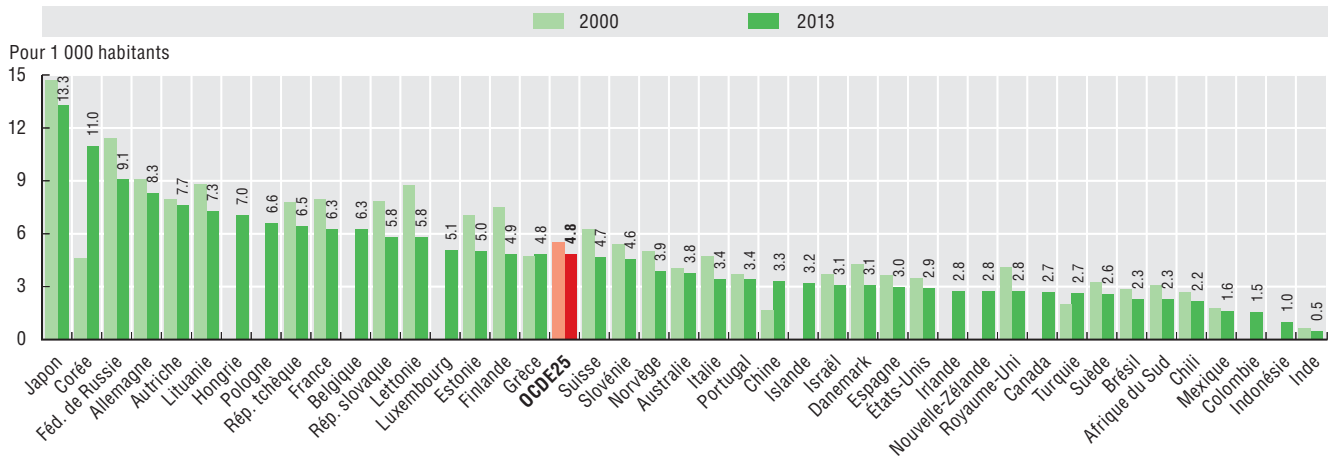
Les lits de soins de longue durée sont les lits d'hôpital accueillant des patients qui ont besoin de soins de longue durée du fait de déficiences chroniques et d'une autonomie réduite dans les activités de la vie quotidienne. Ils comprennent les lits des services de soins de longue durée des hôpitaux généraux et des hôpitaux spécialisés, ainsi que les lits de soins palliatifs.

Le taux d'occupation des lits de soins curatifs (aigus) est obtenu en divisant le nombre de journées d'hospitalisation en soins curatifs par le nombre des lits de soins curatifs disponibles (multiplié par 365).

Références

OCDE (2015), *Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

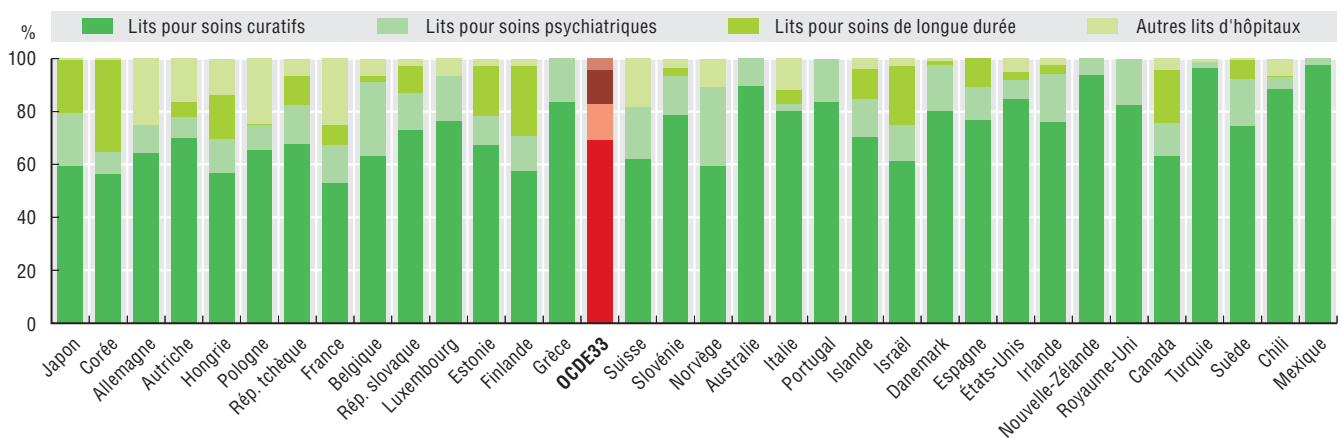
6.7. Lits d'hôpitaux pour 1 000 habitants, 2000 et 2013 (ou année la plus proche)



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933281914>

6.8. Lits d'hôpitaux par type de soins, 2013 (ou année la plus proche)

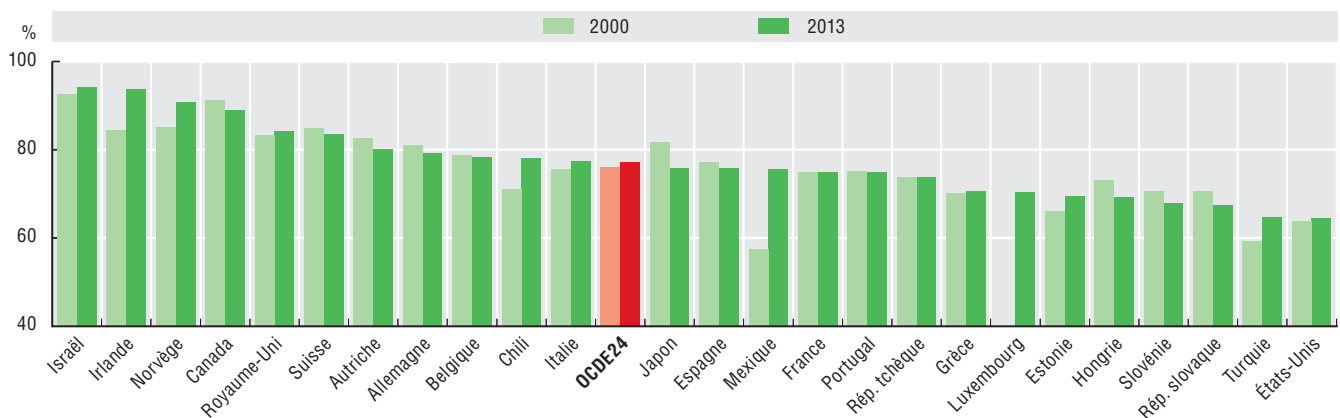


Note : Pays ordonnés du plus grand au plus petit nombre total de lits d'hôpitaux par habitant.

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933281914>

6.9. Taux d'occupation des lits de soins curatifs (aigus), 2000 et 2013 (ou année la plus proche)



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933281914>

Informations sur les données concernant Israël : <http://oe.cd/israel-disclaimer>



Extrait de :
Health at a Glance 2015
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/health_glance-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Lits d'hôpital », dans *Health at a Glance 2015 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/health_glance-2015-32-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.